



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 1/07/2020

Dans le cadre des mesures de déconfinement autour de la crise COVID-19, le Conseil National de Sécurité a décidé (le 24 avril 2020) de relancer progressivement le sport organisé en Belgique. Les activités sportives de plein air sont à nouveau autorisées par étapes à partir du 4 mai 2020.

Pour les sports d'équipe, comme le hockey, c'était à nouveau possible à partir du 18 mai 2020. Le document LIGNES DIRECTRICES POUR LE REDEMARRAGE DU HOCKEY A BRUXELLES ET EN WALLONIE A PARTIR DU 18 MAI réalisé dans une première phase, avait été adapté à partir du lundi 8/06/2020.

A partir du 1^{er} juillet 2020, les directives ont à nouveau été assouplies.

Dans cette phase tous les matchs de hockey sont à nouveau permis (matchs d'entraînement et officiels), avec contacts physiques. Il y a une limite de max. 50 participants par rencontre (joueurs et membres des staffs inclus). De plus max. 400 spectateurs assis et/ou debout sont admis par terrain pour les matchs en extérieur (200 pour les matchs indoor). A partir du 1^{er} août 2020 ceci sera augmenté à 800 (400 en indoor).

Cette combinaison de participants et de public rendra l'organisation d'événement (à petite échelle) à nouveau possible à partir du 1^{er} juillet. Mais ceci ne signifie pas pour autant que toutes les consignes de sécurité puissent être négligées. Les organisateurs doivent se conformer aux conditions et directives décrites dans le protocole pour les événements sportifs que vous trouvez sur le site de l'Adeps -> http://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=6f9e444238e3ad75e2edb0794b7b9f72d1844d8a&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_edit_or/documents/Corona/2020.06.26_Protocolo_eventements_sportifs_phase_4_FINAL.pdf

Les règles générales suivantes restent d'application :

- ~~sans spectateurs ou parents/accompagnateurs dans le club ou le long du terrain (sauf ceux mandatés par le comité du club);~~
- Respect des règles d'hygiène.
- A partir de U14, respect des règles de distanciation sociale hors du terrain (1,5m).
- Le matériel (à l'exception des sticks et de l'équipement des joueurs) nécessaire aux séances d'entraînement ne peut être touché QUE par les entraîneurs.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- Il est recommandé de porter un masque avant et après l'entraînement/le match, certainement si la distanciation sociale de 1,5m est difficile à respecter.
- Pour les entraîneurs, il est fortement recommandé de porter un masque également pendant l'entraînement.

Les directives générales suivantes sont NOUVELLES :

- Toutes les activités sportives sont à nouveau permises, sans que la distanciation sociale ne doive être respectée pendant la pratique sportive.
- La 'bulle sportive' peut être élargie à max. 50 personnes pour une activité sportive organisée.
- Les vestiaires et douches sont à nouveau accessibles.

Afin d'éviter un retour en arrière par rapport aux directives du Conseil National de Sécurité, nous demandons à tous les clubs, joueurs et parents de suivre **SCRUPULEUSEMENT** les directives et conseils urgents donnés par la LFH ci-dessous et de respecter les règles et accords imposés. Il est de notre responsabilité à tous de veiller à la santé de chacun ...

Ces recommandations urgentes peuvent bien sûr changer si de nouvelles directives sont promulguées par le Conseil National de Sécurité.

Pour en savoir plus, consultez les pages suivantes...



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 1/07/ 2020

INSTRUCTIONS POUR LES CLUBS

- ✗ Prévoyez une zone de « kiss & ride » sûre et pratique, pour déposer les enfants au club. Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'au terrain, où il sera admis sur le terrain par la/le responsable de terrain ou le parent assistant. Les joueuses/-eurs plus âgés se rendent à l'entrée du terrain de façon indépendante. ~~Aucun public n'est admis autour des terrains, en dehors des zones Horeca (voir plus bas).~~
- ✗ ~~L'accès aux dug-outs doit être fermé avec de la rubalise. Affichez des posters clairs reprenant les lignes directrices. Des modèles de posters sont disponibles sur le site de la LFH. Vestiaires et douches~~ sont à nouveau accessibles. Le protocole pour les sports pratiqués à l'extérieur émis par l'Adeps donne des directives claires à ce sujet -> http://www.sport-adeps.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=003a5f3a44a83c85c18c311e7a4c3c664a6cafb4&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Corona/2020.06.26_protocole_outdoor_phase_4_FINAL_1.pdf

Si les vestiaires ne sont pas absolument nécessaires, nous recommandons néanmoins de les garder fermés. Ceci réduit le croisement de personnes et diminue les risques.

Si vous décidez d'ouvrir les vestiaires et les douches, les principes suivants doivent être pris en compte :

- ✍ Les membres d'une 'bulle sportive' fixe (p.ex. une équipe) peuvent faire usage de l'infrastructure vestiaire et douches tous ensemble. Ce vestiaire et douches doivent être nettoyés entre chaque usage.
- ✍ 2 groupes/équipes ne peuvent pas se trouver en même temps dans un même vestiaire. Prévoyez un tour de rôle clair par groupe/équipe.
- ✍ Prévoyez du temps entre les usages par bulle, pour une courte désinfection et un nettoyage des lieux.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✍ Consacrez une attention spéciale aux surfaces de contact (poignées de porte, bancs, pommeaux de douche, armoires, ...).
- ✍ Prévoyez du personnel pour ce nettoyage ou accordez-vous avec le responsable de groupe/d'équipe qui peut s'occuper du nettoyage.

- ✗ Les zones Horeca (bar intérieur, bar extérieur, restauration et terrasse) peuvent ouvrir, moyennant le respect de conditions strictes. Ces règles sont décrites sur le site du SPF Economie et de la Fédération HoReCa Wallonie. Les clients sont obligés de consommer assis, en utilisant l'infrastructure installée spécifiquement selon les règles par le gérant de l'établissement. ATTENTION : pour des établissements plus petits, n'ayant qu'une personne qui fait le service, la règle des entreprises unipersonnelles peut être appliquée. Le service au bar est alors admis, mais toujours sous condition du respect de la distance de 1,5m avec le client et entre les clients.
- ✗ Les salles de réunion peuvent à nouveau être utilisées, moyennant le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale.
- ✗ Les distributeurs automatiques peuvent à nouveau être ouverts, moyennant une désinfection régulière et approfondie des zones de contact (boutons, zone de paiement, tiroir/bac à produits,...) et le respect de la distanciation sociale (1,5 m) entre les clients.
- ✗ Mettez à disposition du produit désinfectant de nettoyage et du gel hydro-alcoolique et affichez les règles d'hygiène dans plusieurs zones des installations (aux entrées et sorties - WC).
- ✗ Assurez-vous que les équipements de premiers secours et un défibrillateur externe automatique (DEA) soient disponibles/accessibles à tout moment. Accrochez des affiches claires pour savoir où les trouver.
- ✗ Adaptez votre planning d'entraînement de manière à ce qu'il y ait un espace de 15 minutes entre chaque séance d'entraînement, pour permettre aux joueurs de quitter le terrain avant qu'un nouveau groupe de joueurs n'arrive sur le terrain.
- ✗ Pour le bon déroulement de l'entraînement, nous recommandons que les clubs désignent :



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA



1 responsable principal (peut être un membre adulte, un parent ou un superviseur qui est mandaté par le comité du club) :

- est constamment présent(e) physiquement et clairement reconnaissable (chasuble fluo).
- dispose d'un masque buccal, à utiliser lorsque la distance sociale (1,5 m) ne peut être respectée (par exemple en cas de blessure).
- a la responsabilité finale de l'infrastructure (terrain(s), clubhouse, parking, ...) et du personnel du club (entraîneurs, parents-assistants, ...).
- a le droit de faire interrompre l'entraînement à tout moment, ou de renvoyer quelqu'un chez lui/elle, si les règles ne sont pas respectées.
- est responsable pour la désinfection régulière des sanitaires.



Des parents-assistants, lors des entraînements des joueurs jusqu'aux U12 inclus (peuvent être des membres adultes, des parents ou des superviseurs mandatés par le comité du club) :

- 1 parent-assistant par 20 joueuses/-eurs qui est clairement reconnaissable (chasuble fluo).
- avertit les parents si leur enfant présente des symptômes de fièvre et/ou de problèmes respiratoires ou sensation d'oppression et leur demande de venir chercher l'enfant immédiatement.
- dispose d'un masque buccal, à utiliser lorsque la distance sociale (1,5 m) ne peut être respectée (par exemple en cas de blessure).
- est responsable de la désinfection des mains des joueurs avec du gel hydro-alcoolique, à l'entrée du terrain au début de la séance d'entraînement.
- donne des directives claires sur l'hygiène
- dirige avant l'entraînement les joueurs vers leur terrain et leur entraîneur et prend place hors des lignes du terrain.
- accompagne les enfants s'ils doivent aller aux toilettes pendant l'entraînement.
- donne des instructions aux joueurs pour qu'ils ramassent leur matériel de hockey et quittent le terrain calmement pour rejoindre leurs parents.
- est responsable de la désinfection des mains des joueurs avec du gel hydro-alcoolique, à la sortie du terrain à la fin de l'entraînement.



1 responsable de terrain (un par terrain) pour l'hygiène / la désinfection sur le terrain (peut être un membre adulte, un parent ou un superviseur mandaté par le



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

comité du club → pour les clubs de moins de 500 membres, une même personne peut assumer le double rôle de responsable principal et de responsable de terrain) :

- ✍ est constamment présent sur et autour du terrain et est clairement reconnaissable (chasuble fluo).
- ✍ est là pour donner les instructions et fournir le matériel (gel hydro-alcoolique, posters, routing, balles, cônes, ...) pour son terrain et vérifie cela à chaque nouvelle journée d'entraînement.
- ✍ dispose d'un masque buccal, à utiliser lorsque la distance sociale (1,5 m) ne peut être respectée (par exemple en cas de blessure).
- ✍ veille à ce que tout se passe bien selon les règles, sur et autour de son terrain.
- ✍ est responsable des entraîneurs et du respect des règles de la distanciation sociale (1,5 m) et de la distanciation sportive (au minimum 5 m) pendant l'entraînement sur et autour de son terrain.
- ✍ est responsable de la désinfection régulière de la zone d'accès de son terrain.
- ✍ est chargé de laver/désinfecter les balles et les cônes dans un récipient rempli d'eau et du savon entre les blocs d'entraînement (bloc d'entraînement = nombre de séances d'entraînement consécutives données par un même entraîneur).

✗ Occupation de terrain pour tous les groupes d'âge : max. 50 personnes (entraîneur(s) inclus) par terrain :

🧑 à organiser selon les besoins.

✗ Laissez un maximum les portes et grilles d'accès ouvertes, pour éviter que celles-ci ne soient touchées par trop de mains.

✗ Si possible, essayez de faire en sorte que l'entrée et la sortie du terrain se fassent par des routes/accès séparés, pour que les gens se croisent le moins possible.

✗ Indiquer la direction du flux de trafic au moyen d'affiches.

Maintenant que nous pouvons à nouveau nous entraîner ensemble grâce aux assouplissements des mesures, nous aimerions bien entendu que cela reste ainsi. Cela ne sera possible que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !





ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ATTENTION !

- ✗ Ces directives peuvent être modifiées ou ajustées à tout moment, selon les décisions du Conseil National de Sécurité.
- ✗ Chaque organisation est tenue de respecter strictement les règlements officiels du Conseil National de Sécurité. Vous pouvez trouver les règlements ici : www.info-coronavirus.be/fr/.
- ✗ Sachez que votre club peut être contrôlé à tout moment par la police pour vérifier le respect de ces règles.

PLAY IT SAFE!



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 1/07/2020

INSTRUCTIONS POUR ENTRAÎNEURS

- ✗ Préparez bien votre entraînement. Assurez-vous que le matériel est prêt sur le terrain, lorsque les enfants y entrent. Suggestion : pourquoi ne pas faire un zoom ou un WhatsApp call avec votre/vos groupe(s) à l'avance, pour préparer encore mieux la session d'entraînement.
- ✗ Exercices d'entraînement :
 - 🧑‍🦲 Il n'y a plus de restrictions quant au type d'exercices.
 - 🧑‍🦲 Les matchs (d'entraînement) sont permis pour toutes les catégories d'âge.
- ✗ Lavez-vous/désinfectez-vous les mains avant de quitter votre maison.
- ✗ Il est recommandé de porter un masque buccal.
- ✗ Vérifiez si vos joueurs connaissent les mesures d'hygiène générales au début de l'entraînement.
 - 🧑‍🦲 Désinfection des mains lors de l'entrée sur le terrain.
 - 🧑‍🦲 Garder la bonne distance **à partir de U14** :
 - 📏 en dehors du terrain : gardez toujours une distance d'**au moins 1,5m**.
 - 📏 sur le terrain : **la distanciation n'est plus nécessaire**
 - ~~🧑‍🦲 Déposer ses affaires personnelles au bord du terrain à 5m de distance.~~
 - 🧑‍🦲 N'utiliser et ne toucher que son propre matériel : stick, protège-dents, gourde, jambières.
 - 🧑‍🦲 Les balles ne peuvent être touchées qu'avec le stick ou le pied.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✗ Indiquez (à vos joueurs âgés de plus de 14 ans) que l'exercice est recommandé jusqu'à 80 % de la fréquence cardiaque maximale (pas plus pour l'instant) et veillez à ce que les jeunes joueurs n'exagèrent pas dans l'effort.
- ✗ Vous êtes SEUL responsable de la distribution et de la collecte des balles, et de leur transmission au responsable du terrain à la fin de votre bloc d'entraînement.
- ✗ Vous êtes responsable de l'explication des exercices.
- ✗ Vous êtes responsable de veiller à ce que les enfants suivent les directives.
- ✗ Occupation de terrain pour tous les groupes d'âge : max. 50 personnes (entraîneur(s) inclus) par terrain :
 - 👤 à organiser selon les besoins.

PLAY IT SAFE!



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

**ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU
HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 1/07/2020**

**INSTRUCTIONS POUR JOUEURS ET/OU
PARENTS/ACCOMPAGNATEURS**

- ✗ Lavez-vous les mains avant de quitter votre domicile.
- ~~✗ Venez au club en tenue d'entraînement et rentrez chez vous dans la même tenue (les vestiaires et le clubhouse sont FERMÉS).~~
- ✗ Venez au club **max. 10 minutes avant** le début de votre entraînement et attendez à l'extérieur du terrain (à 1,5m de distance) que l'entraînement avant le vôtre se termine. Ne montez pas sur le terrain tous en même temps, attendez patiemment votre tour. Allez de la zone 'kiss & ride' au terrain, où un parent assistant ou le responsable de terrain vous attendra. Les jeunes enfants peuvent être accompagné par les parents/accompagnateurs jusqu'à l'entrée du terrain. **Le public (assis et/ou debout) est à nouveau permis autour du terrain (max. 400), pour peu que la distanciation sociale puisse être garantie.**
- ✗ Au début et à la fin de chaque entraînement, vous vous désinfectez les mains avec du gel hydro-alcoolique que vous emportez de chez vous. Le club fournira également du gel hydro-alcoolique.
- ✗ Restez à la maison si vous avez l'un des symptômes suivants : rhume, écoulement nasal, éternuements, mal de gorge, toux légère, fièvre - **même sous sa forme la plus légère !**
- ✗ Restez à la maison si quelqu'un de votre entourage a de la fièvre et/ou se plaint de problèmes de respiration ou d'oppression.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✗ Avant, pendant et après l'entraînement, **NE VOUS SERREZ PAS LA MAIN** et respectez strictement les règles de distanciation sociale. Vous pouvez parfaitement vous saluer d'une manière différente, sans vous donner la main ou sans faire de bisou, c'est-à-dire « sans contact » avec d'autres personnes.
- ✗ **Garder les bonnes distances :**
 - 🧑‍🦲 Jusqu'à U12 : la distanciation sociale et sportive n'est plus nécessaire
 - 🧑‍🦲 A partir de U14 :
 - en dehors du terrain : toujours garder **min. 1,5 mètres** de distance
 - sur le terrain : la distanciation n'est plus nécessaire
- ✗ Apportez votre propre matériel : stick de hockey, chaussures, jambières, gant, protège-dents, bouteille d'eau.
 - 🧑‍🦲 Un joueur ayant oublié son propre stick ou protège-dents, **NE PEUT PAS** s'entraîner et **DOIT** rentrer chez lui.
 - 🧑‍🦲 Ne touchez qu'à votre propre matériel.
- ✗ Le club se charge du matériel d'entraînement (balles, cônes, ...)
 - 🧑‍🦲 Seul l'entraîneur peut toucher le matériel d'entraînement avec ses mains, les joueurs uniquement avec le stick.
 - 🧑‍🦲 Le formateur est chargé de collecter le matériel d'entraînement et de le transmettre au responsable du terrain.
- ✗ Un gardien de but ne peut utiliser que son propre équipement. S'il n'y a pas de gardien de but « régulier » avec son propre équipement, l'entraînement aura lieu **sans gardien de but**.
- ✗ Si vous avez accidentellement touché une personne ou son équipement pendant l'entraînement, désinfectez à nouveau vos mains avec le gel hydro-alcoolique présent.
- ✗ Apportez toujours des mouchoirs en papier.
 - 🧑‍🦲 Utilisez-les toujours pour vous moucher et jetez-les dans les poubelles immédiatement après.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA



Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de cracher sur le terrain et/ou de se moucher sans mouchoir.

- ✗ Immédiatement après l'entraînement, vous vous désinfectez à nouveau les mains avec du gel hydro-alcoolique et vous quittez le terrain et le club par l'itinéraire indiqué, dans le calme et avec une distance de minimum 1,5 m l'un de l'autre. Pour les jeunes enfants, les parents/accompagnateurs peuvent venir les chercher à la sortie du terrain.

PARENTS/ACCOMPAGNATEURS

- ✗ Les parents/accompagnateurs déposent leurs enfants dans la zone « Kiss & Ride » **au maximum 10 minutes** avant le début de leur entraînement et viennent les rechercher dès la fin de leur entraînement (le covoiturage est fortement déconseillé). Les jeunes enfants peuvent être déposés à l'entrée du terrain par les parents/accompagnateurs.
- ✗ Les zones Horeca (bar, bar extérieur, restaurant, terrasse) peuvent à nouveau accueillir les parents/accompagnateurs et les joueurs, moyennant le respect à tous moments d'une distanciation sociale de 1,5m. **Le public (assis et/ou debout) est à nouveau permis autour du terrain (max. 400), pour peu que la distanciation sociale puisse être garantie.**

PLAY IT SAFE!

